

TOUR DE VILLE

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé +
0 h 30 m	1,6 km	jaune	Facile	12 m

- Départ de l'Office de tourisme place du champ de Mars.**
Traverser la RD941, tourner à gauche puis sur la droite pour emprunter la rue de la Révolution.
Arriver Place Noblat tourner à gauche en direction de la place de la République sur 100m rester sur la gauche de la place, passer devant la tour carrée, emprunter la rue de la Fraternité sur 45m.
- Tourner à droite sur la place Wilson, la traverser en longeant la Collégiale sur votre gauche.
Arriver place de la Collégiale, aller tout droit sur 100m rue Roger Salengro puis tourner à droite sur la rue Jean Giraudoux.
- Après 40m tourner à droite dans le jardin du Foyer rural et traverser celui-ci en empruntant le sentier piétonnier sur la gauche et arriver sur le boulevard Carnot.
Tourner à droite sur le boulevard Carnot et dans 80m emprunter le passage piéton. Longer le boulevard en profitant de la vue sur le viaduc puis retraverser le boulevard pour accéder à la rue Georges Périn.
Liaison : vers le Circuit du FAUBOURG DU PONT DE NOBLAT sur votre gauche chemin du Pavé, route des GR 654, 4 et 89.
- Tourner à droite rue Georges Périn, remonter sur 140m Prendre à droite rue du Clocher, puis à gauche rue St Léonard.
Au bout de la rue St Léonard traverser la rue Périn et emprunter le passage Aumonière sur 70m.
- Tourner sur la droite rue Jean Jaurès en direction de la place de la République.
Sur la place prendre à gauche et remonter la rue Victor Hugo sur 70m. Prendre à droite la rue de l'Égalité.
- Arrivée sur la Place Noblat, reprendre à gauche la rue de la Liberté.
Au bout de la rue de la Liberté tourner à droite av du Champ de Mars et traverser la RD941.



La collégiale de Saint-Léonard-de-Noblat

En chemin

- La collégiale de Saint-Léonard, classé au patrimoine mondial de l'Unesco ;
- Maison dite des Consuls ;
- Vestiges de remparts ;
- Le vieux pont de Noblat. Construction au XIIIe siècle.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Information et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme de Noblat
Contact : 05 55 56 25 06

Cette topofiche est consultable et téléchargeable
sur le site www.visitlimousin.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos débris et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est interdit aux cavaliers et peu recommandé à la pratique du vélo.

En cas de problèmes rencontrés sur l'itinéraire, veuillez nous en informer sur le site www.visitlimousin.com (nous contacter) ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Sur votre mobile, téléchargez l'application Loopi Gps & Balade.



Calculez votre itinéraire, baladez-vous et découvrez des points d'intérêt où que vous soyez !

En cas d'urgence
112 à partir d'un portable



Cette topofiche est élaborée et financée par le Conseil départemental de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.



Ne pas jeter sur la voie publique



Crédit photos : Office de tourisme de Noblat

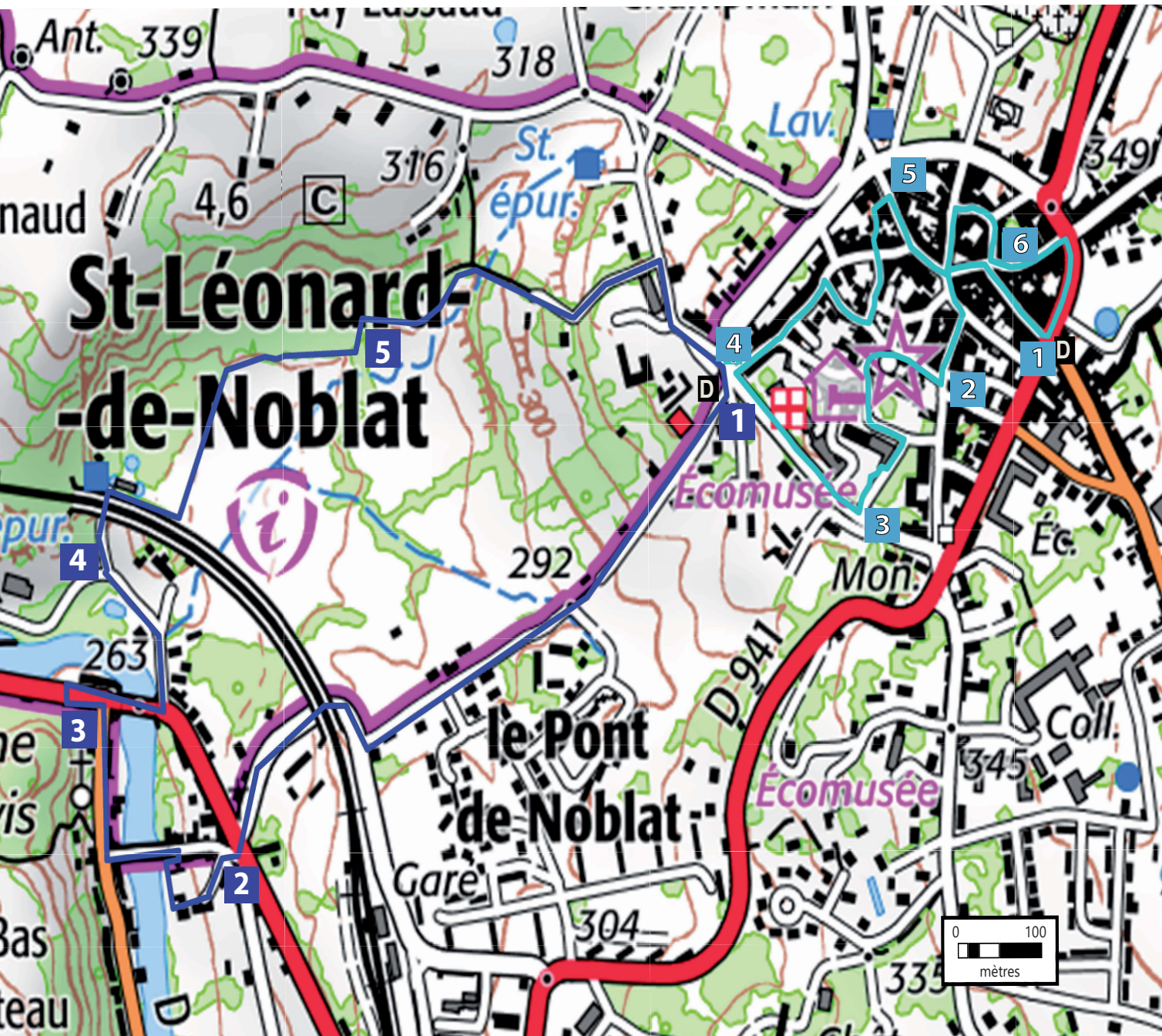
SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT

TOUR DE VILLE
1,7 km - 0h30 m

FAUBOURG DU PONT DE NOBLAT
2,6 km - 0h45 m



Pratique associée



Info pratique

Accès : à 30 min de Limoges. Prendre la RD 941, direction Panazol puis Saint-Léonard-de-Noblat.

Départs : Voir chaque descriptif.

Balilage jaune :

Continuité d'itinéraire  Mauvaise direction  Changements de direction 

Itinéraires

FAUBOURG DU PONT DE NOBLAT.

Durée	Longueur	Balilage	Niveau	Dénivelé +
0 h 45 m	2,6 km	jaune	Facile	67 m

- 1** **Départ de la place du 14 juillet, à la mairie.**
Prendre à droite chemin du Pavé en descendant sur 600m (suivre les itinéraires des GR 654, 4 et 89)
En bas du chemin du Pavé prendre à droite, avenue du Général de Gaulle, passer sous le viaduc, prendre le passage piéton pour traverser l'avenue du Général de Gaulle. 50 m plus loin emprunter le passage piéton pour traverser l'avenue Gabriel Péri.
- 2** Prendre la rue du vieux Pont, tourner légèrement à gauche pour accéder à la rue Chambonneau sur environ 90m. Sur le bas de la rue Chambonneau tourner à droite, emprunter le passage qui longe les jardins.
Arriver rue du Vieux Pont, tourner à gauche et traverser le Vieux Pont.
Tourner sur la droite rue Jean-Louis Gagnant.
- 3** Tourner sur la gauche sur l'avenue de Limoges pour accéder au passage piétons, traverser la RD941, tourner sur la droite en direction du pont
- 4** Prendre à droite, passer sous le Viaduc, suivre le chemin enherbé qui grimpe entre les clôtures à travers champs puis qui longe les bois.
- 5** Tourner à droite Chemin Sous les Serves.
Tourner à droite Chemin du Gallier pour arriver Place du 14 juillet.